

🕒 22.01.2019, 11:23 Actualisé il y a 51 heures



L'Etat du Valais crée un nouvel outil pour la fusion des communes



PAR JEAN-YVES GABBUD

[Réagir à cet article](#)

POLITIQUE L'Etat du Valais a donné mandat à l'institut lausannois IDHEAP pour créer un outil permettant d'aider les communes dans leur réflexion visant des rapprochements ou des fusions. Par contre, le Conseil d'Etat ne veut pas d'un plan de fusion.

L'Etat du Valais a mandaté l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP) de Lausanne pour créer un outil servant à la réflexion en matière de Fusion de commune.

Une aide à la réflexion

«L'objectif est de proposer aux communes un canevas qui leur permet de saisir l'incidence globale que peut avoir un rapprochement ou une fusion», a expliqué Nils Soguel, professeur de finances publiques à l'IDHEAP, en conférence de presse. «C'est une sorte d'appui à la réflexion.»

Pour réaliser leur étude, des experts vont partir sur le terrain pour rencontrer les personnes concernées avant d'analyser les données. Concrètement, il s'agit d'identifier les forces et les faiblesses du découpage communal existant et de mettre en évidence les défis auxquels les communes sont confrontées. A partir de là, l'étude a pour but de montrer s'il y a besoin ou non de changer la situation actuelle, par exemple si des fusions sont intéressantes.

Pas de plan de fusion

Le conseiller d'Etat Frédéric Favre insiste sur le fait que le mandat qui a été donné à l'IDHEAP ne vise pas à créer un plan de fusion. «Il n'y a pas de volonté du canton de s'immiscer dans les fusions», déclare-t-il. «En Valais, nous avons une forte autonomie communale et celle-ci n'est pas remise en question.» Les communes restent d'ailleurs libres d'utiliser ou non l'outil qui sera mis à leur disposition.

Du côté des communes, la démarche est vue d'un bon œil. Le président de la Fédération des communes valaisannes, le Montheyan Stéphane Coppey déclare: «Si l'on possède des bases neutres et objectives, c'est une plus-value pour nos réflexions futures.»

Le nouvel outil sera disponible entre la fin 2019 et le début 2020.

DE 163 À 123 COMMUNES EN VALAIS

En 1990, le Valais comptait 163 communes. Aujourd'hui, il n'en compte plus que 126. La réduction (-22,7%) est inférieure à ce qu'elle a été sur le plan national (-26,4%) durant le même laps de temps. Mais le processus valaisan n'est pas terminé. Loin de là. Deux nouvelles fusions ont déjà été acceptées, entre Martigny et Charrat et entre Veyras, Miège et Venthône.

Deux autres feront l'objet d'un vote cette année: Bagnes et Vollèges, ainsi que Saint-Maurice et Collonges, alors que de nombreuses autres discussions sont en cours un peu partout dans le canton.

L'Etat du Valais n'intervient pas dans le processus de fusion, il se contente d'aider les communes dans leur volonté. Une aide financière avant tout.

Entre 2000 et 2017, les dépenses du canton en matière de fusion de communes se sont élevées à 54,6 millions de francs.